Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 035-213501026-20251208-D_07_11_2025-DE

DÉLIBÉRATİON n°7 du CONSEİL MUNİCİPAL du 27 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 14
Quorum : 8
Présents : 13
Représentés : 14
Votants : 14
Date de la convocation : 20/11/2025 | **Date d'affichage** : 20/11/2025
Date de l'affichage du PV : 08/12/2025

Le jeudi vingt-sept novembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DROUGES, régulièrement convoqué le 20 novembre 2025, s'est réuni en séance publique à la mairie de DROUGES.

****

Présents : Patricia MARSOLLİER, Camille GİTEAU, Hervé OLİVRY, Marianne BLANDİOT, Fabienne CADO, André DAVİD, Céline HEİNRY, Christophe NOUVEL, Marcel ORHAN, Jean-Claude PİPARD, Marjorie SCHUER-POİRİER, Patrick VAN DEN EYNDE et Alexis VİEL.

Absents excusés : Christian TARİEL pouvoir à Jean-Claude PIPARD.

Secrétaire de séance : M. Marcel ORHAN

****

Madame Le Maire préside la séance.

07-11/2025 – CIMETIÈRE – Rétrocession concession F17 (Nomenclature : 3.1)

Mme le Maire précise que Monsieur et Madame Joseph BULOURDE sont propriétaires d'une concession renouvelée le 9 novembre 2016, pour 15 ans, située Carré F numéro 17.

Or, ceux-ci souhaitent rétrocéder à la Commune ladite concession.

Le prix de rachat serait de 68,00 € pour tenir compte des années écoulées depuis l'acquisition.

Le conseil municipal décide:

- De racheter la concession carré F numéro 17 appartenant M. et Mme Joseph BULOURDE,
- D'autoriser Mme le Maire de procéder au remboursement du concessionnaire,
- D'autoriser Mme le Maire de signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme
Le Maire

